

28, rue Caron  
Gatineau (Québec) J8Y 1Y7  
Téléphone : 819.205.3485  
Télécopie : 819.205.1223  
Adresse de messagerie : [info@rohsco.com](mailto:info@rohsco.com)  
Site Web : <http://rohsco.rgoh.com>

## Du château au taudis : le paradoxe de l'Outaouais

Forum sur la situation de l'habitation et  
du logement abordable en Outaouais

Octobre 2013

Une initiative du



Avec l'appui de :



## Table des matières

<b>Mise en contexte</b>	3
<b>Les discussions en atelier :</b>	7
1. Mal logés / sans logis	8
2. Populations particulières	11
3. Réalités spécifiques des MRC	14
4. Fonctionnement des OBNL d'habitation	17
5. Soutien communautaire	19
6. Mesures d'urgence	23
7. Interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation	25
<b>Les 16 priorités d'intervention</b>	30
<b>En guise de conclusion</b>	32

## Mise en contexte

Le 18 juin dernier, François Roy, de Logemen'Occupe, Louise Guidon, des Œuvres Isidore Ostiguy, et François Saillant, du FRAPRU, rencontraient Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans ses bureaux de Québec. C'est à cette occasion que la décision a été prise de tenir un forum régional sur l'habitation en Outaouais afin que le milieu communautaire ait l'occasion de faire la démonstration, de manière concertée, que l'Outaouais était confrontée à des défis spécifiques, des défis qui ne devaient plus être occultés.

L'indice de développement économique de la région de l'Outaouais se maintient au-dessus de la moyenne québécoise depuis 1997. En fait, l'Outaouais présente l'un des indices les plus élevés de toutes les régions depuis 2008 en se classant au troisième rang au Québec<sup>1</sup>. Pourtant, l'Outaouais compte également deux des cinq MRC les plus pauvres du Québec dont la MRC du Pontiac qui, pour une cinquième année de suite, affiche le revenu disponible par ménage le plus faible des 104 MRC du Québec. Compte tenu des statistiques régionales, l'Outaouais ne reçoit pas sa juste part pour lutter contre la pauvreté - les pauvres et les personnes fragilisées se fondant dans la masse des statistiques régionales. D'ailleurs, la récente coupe de 34 p. 100 au budget de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉ-O) est un exemple évident de cette situation.

L'une des résultantes de ce sous-financement systémique, c'est que le milieu communautaire de l'Outaouais ne peut concurrencer avec les salaires offerts par la fonction publique fédérale, ni même avec le milieu communautaire ottavien. Il en résulte d'importantes difficultés en matière de recrutement et de rétention de personnel qualifié.

L'Outaouais est une région de contrastes et de déséquilibres où se côtoient des populations très bien nanties et d'autres qui, à l'opposé du balancier, sont extrêmement pauvres. Le coût de la vie très élevé rend la qualité de vie d'autant plus difficile, voire inexistante, pour le segment de la population confronté à la pauvreté. Le coût des loyers est le plus élevé du Québec, et les loyers abordables comptant plus de deux chambres à coucher relèvent d'une véritable quête du Saint Graal. Malgré cela, les mesures d'urgence ont pris fin en 2005 puisque le taux d'inoccupation, dans certains territoires de l'Outaouais, est au-dessus du seuil admissible. Encore une fois, cette statistique est trompeuse ; il y a certes des logements disponibles, mais la plus grande part de ceux-ci est inabordable pour les gens à faible revenu.

Parmi les nombreux contrastes qui caractérisent l'Outaouais, soulignons l'important fossé qui sépare les réalités qui se vivent dans les communautés rurales et urbaines. En zone rurale, les gens sont principalement propriétaires. Cependant, le déclin économique de certains secteurs, comme l'industrie forestière par exemple, a eu un impact significatif sur les revenus disponibles des ménages. Ces propriétaires vieillissant ne sont donc plus en mesure d'entretenir leur maison adéquatement. Un effet domino s'en suit : dégradation des structures, isolation défailtantes, coûts de chauffage exorbitants, perte de valeur de revente, et ainsi de suite.

En zone urbaine, la spéculation et la facilité d'accès à la propriété ne sont pas des facteurs propices au bon entretien d'immeubles locatifs. De plus, malgré certaines politiques municipales bien intentionnées, comme la politique sur la salubrité de la Ville de Gatineau, les procédures traînent et les mauvais propriétaires réussissent souvent à s'en sortir en n'effectuant que de petites rénovations superficielles. Les locataires ainsi floués se retrouvent sans appui, victimes d'un système qui ne semble pas reconnaître l'impact qu'occasionne la vie dans un milieu malsain, requérant des rénovations majeures, voire impropre à l'habitation.

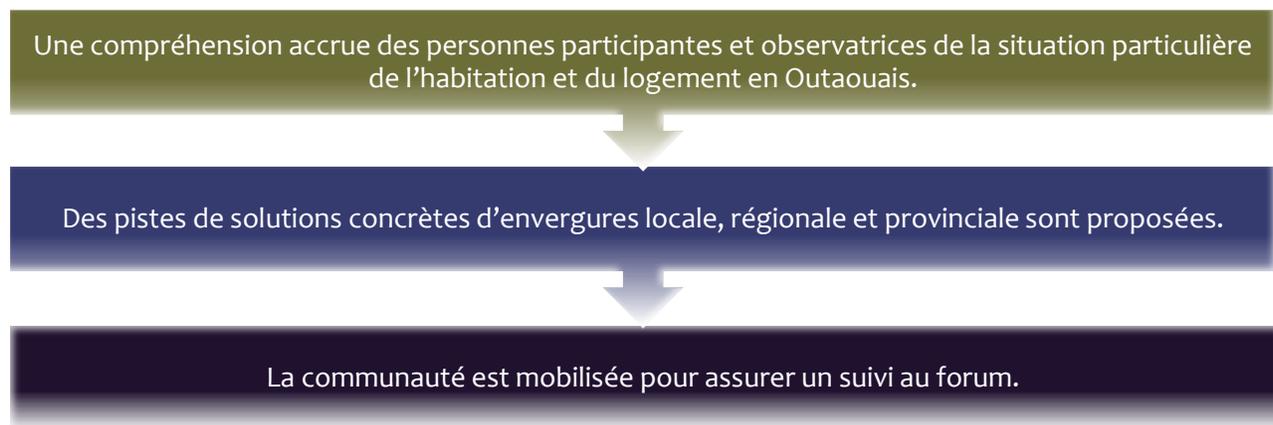
<sup>1</sup> Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. (2011). *Outaouais, Portrait régional*. Québec. p. 6 ; et Ministère des Finances et de l'Économie du Québec. (2012). *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2012*. Québec. p. 60.

Le forum était donc une chance extraordinaire de permettre aux acteurs du milieu communautaire de se rencontrer et d'exposer les enjeux auxquels ils font face, et ce, en présence de représentants des secteurs public et parapublic qui peuvent, eux aussi, jouer un rôle catalyseur pour accroître l'accès à des logements à la fois abordables et salubres.

### L'orientation et sa programmation

Dès le départ, il a été conclu avec le bureau du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) que l'orientation du forum serait de donner une voix au secteur communautaire afin que ce dernier fasse un état de la situation de l'habitation et du logement abordable en Outaouais et qu'il détermine les actions qu'il allait porter pour accroître la disponibilité de logements accessibles.

C'est dans cette foulée que le forum visait l'atteinte des trois résultats que voici :

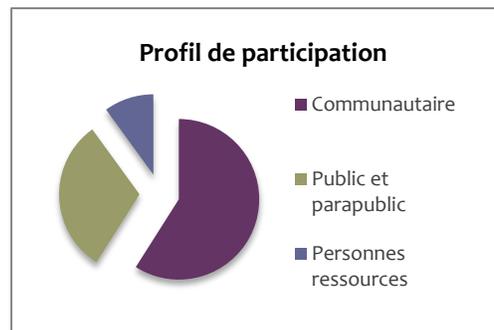


Afin de concrétiser les résultats souhaités, le comité organisateur a conçu une programmation s'appuyant sur sept thèmes qui ont été traités en atelier, cinq conférences percutantes, deux projections qui avaient pour but d'accroître la sensibilisation à l'égard des enjeux de l'habitation et du logement, un panel qui a poussé à la réflexion et un atelier mobilisateur qui a projeté les participantes et participants dans l'action.

## La participation

### Profil des participants

Presque 150 personnes ont pris part au forum. Comme le démontre le graphique à la droite, la plus grande part des participantes et participants représentaient le secteur communautaire (59 %), suivie d'interlocutrices et d'interlocuteurs des secteurs public et parapublic (31 %) et des personnes ressources (10 % en incluant l'équipe de coordination et de logistique). Quelque 85 % des personnes présentes provenaient de la Ville de Gatineau et 15 % étaient issus des MRC La Vallée-de-la-Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et du Pontiac.



### Les personnes ressources

Dix personnes ont contribué de leur temps et expertise pour que le contenu de ce forum soit riche, percutant et pertinent. Ces personnes ont agi à titre de conférenciers ou encore de panélistes et provenaient tant des secteurs communautaire que privé et universitaire.

### Le comité organisateur

Dès qu'il a appris que la Société d'habitation du Québec (SHQ) lui avait consenti des fonds pour l'organisation du forum, le Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO) s'est rapidement entouré de personnes compétentes qu'il a réunies au sein d'un comité organisateur. Ce comité a agi comme maître d'œuvre dans l'orientation et la coordination d'ensemble de l'événement. Il a été formé de représentantes et de représentants des organisations suivantes :

- Centre de santé et de services sociaux de Papineau (CSSS Papineau)
- Centre de santé et de services sociaux du Pontiac (CSSS Pontiac)
- Les Œuvres Isidore Ostiguy
- Logemen'Occupe
- Mon Chez Nous
- Université du Québec en Outaouais (UQO)

### L'équipe de planification, de coordination et de logistique

À la fin août, le ROHSCO a retenu les services de *Convergence, coopérative d'expertes conseils* et de la *Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDR-OL)* pour épauler le comité organisateur tant dans l'orientation et la conception de son contenu que dans l'orchestration des opérations logistiques.

## L'évaluation

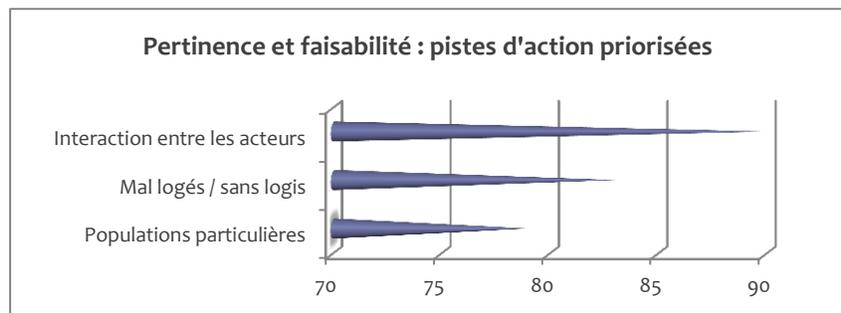
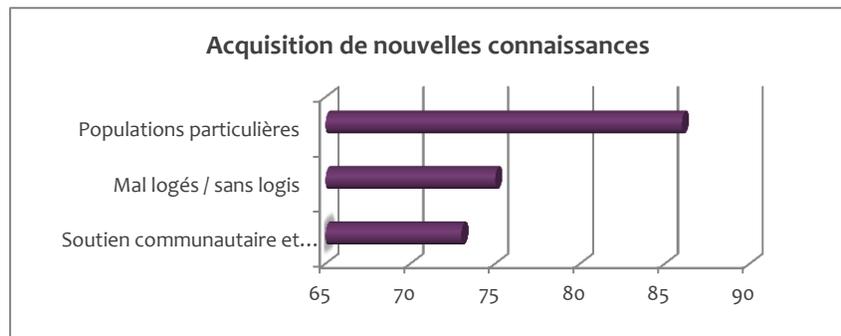
### L'appréciation générale

Au total, 33 formulaires d'évaluations ont été remplis partiellement ou complètement (ce qui correspond à 26 % des personnes ayant participé au forum en excluant les personnes ressources). De façon globale, il ressort clairement que le comité organisateur a réussi, en grande partie, à atteindre les deux premiers résultats visés (compréhension accrue et pistes de solutions concrètes). Les participant.es sont moins certains que le résultat visant la mobilisation ait été atteint. Comme en témoigne les commentaires, plusieurs préfèrent mesurer ce résultat à plus longue échéance, c'est-à-dire de voir si la mobilisation qui s'est manifestée sur place sera consolidée. L'ensemble des conférences et le panel ont été très appréciés recueillant des taux de satisfaction oscillant entre 81 % à 96 %.

### Les ateliers

Dans chacun des ateliers, nous avons cherché à mesurer deux aspects : le degré d'acquisition de nouvelles connaissances, puis la pertinence et la faisabilité des pistes d'action mises en priorité.

Le premier graphique à droite révèle que ce sont dans les ateliers traitant des thèmes des populations particulières, des mal logés et sans logis ainsi que ceux de soutien communautaire et de mesures d'urgences que les participant.es ont le plus appris.



Quant aux pistes d'action privilégiées, il semble que ce soit celles des ateliers sur l'interaction entre les acteurs, les mal logés et sans logis de même que des populations particulières que l'on estime être plus pertinentes et viables.

## Les ateliers : un processus en trois temps

La programmation prévoyait sept thèmes d'atelier offerts en quatre vagues. Les thèmes traités en atelier étaient les suivants :

1. Mal logés et sans logis ;
2. Populations particulières ;
3. Réalités spécifiques des MRC ;
4. Fonctionnement des OBNL d'habitation ;
5. Soutien communautaire ;
6. Mesures d'urgence ; et,
7. Interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation.

Le travail en atelier s'est déroulé en trois étapes qui concordaient avec les résultats visés, soit :

1. *Une première étape consacrée à faire un état de la situation* : après une brève présentation des grands enjeux du thème de l'atelier, les participantes et participants ont mis en lumière les défis et les obstacles qu'ils ont vécu ou encore observé dans leur milieu.
2. *Suivie d'un exercice d'identification de solutions potentielles* : par le biais d'un remue-ménages, les personnes présentes ont proposées des solutions d'envergure locale, régionale et provinciale.
3. *Menant à la mise en priorité des solutions* : de sorte à faire ressortir deux initiatives porteuses par atelier. Puisque la plupart des thèmes ont été traités par deux groupes en simultanée, il en ressort deux priorités par groupe.

Les pages suivantes reprennent les propos échangés dans les ateliers sous forme télégraphique.

## Thème : mal logés et sans logis

### Défis et obstacles

- Il y a un problème de spéculation dans le secteur Hull. Des générations se trouvent prises avec des maisons en mauvais état. Les gens vont dans des banlieues pour éviter la spéculation.
- La survie des coopératives d'habitation dans le secteur Hull est un enjeu. Dans ces coopératives, il y a des listes d'attente et le loyer est cher – par exemple, un appartement à une chambre est loué à 600 \$, non chauffé et non éclairé.
- Le délai d'intervention de la ville est aussi un obstacle. On laisse des familles dans des logements en très mauvais état sans inspection ni vérification. C'est la question des démarches à faire. Pour pouvoir aider ces familles, c'est important d'avoir accès au rapport d'inspection, ce qui n'est pas le cas.
- À cause de problèmes familiaux, les gens peuvent se trouver sans logement du jour au lendemain.
- Il y a des logements à Hull qui ont été construits il y a 30 à 40 ans et qui n'ont pas été rénovés du tout. Les propriétaires ne rénovent pas et les gens ne savent pas où aller chercher les informations. Il y a aussi le problème de salubrité et des conflits avec les voisins. Le grand problème est surtout de savoir où aller chercher les informations nécessaires.
- Question de revenu familial : l'argent disponible pour se loger est un obstacle. L'aide sociale et le salaire minimum ne permettent pas surtout aux grandes familles d'avoir un bon logement. Ces obstacles restreignent l'accès au logement surtout pour les immigrants qui arrivent avec un grand nombre d'enfants.
- La lenteur de l'intervention de la ville pour avoir une réponse de logement pour les familles. Avec des loyers élevés, c'est difficile de trouver un logement abordable surtout dans le secteur de Gatineau parce qu'à Hull c'est moins cher.
- Les gens payent parfois 50 % de leur revenu pour avoir un logement. Il s'agit souvent de familles monoparentales.
- La question des exigences des propriétaires - ces derniers parfois ne veulent pas louer à quelqu'un qui n'habitait pas dans cette la région et qui ne vient pas d'ici, non plus aux immigrants.
- La salubrité est une question souvent soulevée à la Commission de l'habitation de la ville. On remarque à la Commission que le code de la ville de Gatineau sur la salubrité n'est pas appliqué. Un code de salubrité national irait dans le même sens que le code de salubrité de la ville.
- Le programme *Accès logis* est le seul que nous avons présentement pour faciliter l'accès au logement. Les défis posés par ce programme relèvent de l'indisponibilité des terrains à Gatineau. Dans le milieu rural, il n'y a pas de problème de terrain, c'est plutôt le problème d'atteindre le critère de participation de 15 % de la communauté comme le requiert le programme. Cela peut prendre des années et plusieurs levées de fonds pour ramasser ce montant dans une communauté rurale.
- On met beaucoup d'accent sur les actions de mobilisation de cet été. Des centaines de personnes vivant des problèmes d'accessibilité y ont participé. Il y a deux problèmes à ce sujet : premièrement, la parcellisation des responsabilités pour mettre en application des solutions ; l'ensemble des acteurs se renvoient la balle sans identifier une personne responsable pour la mise en œuvre des actions. Il y a une volonté politique de ne pas assumer la responsabilité du problème ou de porter le dossier, les acteurs municipaux, provinciaux et fédéraux se renvoient constamment la balle. Les députés de la région ont refusé de porter la pétition signée par les mal logés. Il a fallu aller voir directement le ministre responsable de la région. Cela fait en sorte qu'il y a un manque de mobilisation, on n'a pas d'interlocuteur à aller voir pour la cause. Deuxièmement, un autre problème, c'est l'incapacité des gens qui vivent les problématiques à se mobiliser ou à s'organiser étant donné leur manque de moyens physiques, financiers et sociaux. La difficulté de mobiliser les gens découle aussi du fait qu'ils ne sont pas toujours reconnus ou identifiés par les gouvernements (on ne reconnaît pas l'existence de taudis ou la problématique de l'itinérance familiale).
- La municipalité ne fait pas suffisamment d'inspections avec ses propres inspecteurs, ce sont souvent des entreprises privées qui le font. Il y a un problème d'accès des locataires à l'inspection. Lorsque les logements sont en mauvaise condition (certains ne seraient pas acceptables même pour des animaux et des enfants y vivent), certains mettent la faute sur le propriétaire, mais d'autres la mettent sur le dos des locataires, disant qu'il y aurait du « laisser-faire » de leur part. Cela prend une analyse globale pour voir quelles sont les causes plus profondes de ces situations. Les gens en situation de pauvreté n'ont pas les moyens de se défendre. Les problèmes de salubrité ne sont pas seulement des problèmes de moisissures, il y a aussi des problèmes de sorties de secours. Gatineau n'est pas la seule touchée. À l'extérieur de la ville, il y a moins de logements locatifs, mais les problèmes de ces derniers sont parfois encore pire (ex : accès à l'eau courante). Les politiciens ne reconnaissent pas les problèmes. Ils disent que les inspecteurs sont biaisés en faveur des locataires. Pourtant, il arrive que les inspecteurs doivent mettre une partie de la faute sur les locataires. Les petites municipalités n'ont pas de code ou ont des inspecteurs qui manquent de formation. Les solutions ne peuvent pas être de peindre sur de la moisissure. On questionne l'indépendance ou la neutralité des inspecteurs qui relèvent de la municipalité, alors que les inspecteurs du privé ont moins de gêne à pointer les responsables du problème (municipalité, propriétaire ou locataire). Lorsque des inspecteurs jugent des bâtiments impropres à l'habitation, il faut les croire et arrêter de continuer à louer ces logements.
- On ne comprend pas pourquoi les villes autorisent des gens à louer des logements qui ne sont pas conformes aux normes. Il semble y avoir de la bonne volonté, mais les solutions présentées n'ont pas de « dents ».
- Les femmes rencontrent certains obstacles, comme un faible revenu ou la monoparentalité, qui font en sorte qu'elles

## Thème : mal logés et sans logis

ont plus de chance de se retrouver dans des logements insalubres ou inadéquats et d'avoir à payer plus de la moitié de leur revenu pour un logement. Avec l'aide sociale, elles ont à peine de quoi se payer un logement, et peuvent aboutir dans des maisons de chambres où elles peuvent être victimes de viol ou de prostitution, etc. Le plus grand problème est le faible revenu par rapport au prix des logements.

- Quand on regarde le nombre de dossiers qu'on amène à la Régie du logement pour non-paiement de loyer, on pourrait dire que oui, il y a encore une crise du logement. Tout dépend des indicateurs qu'on regarde.
- Des inspecteurs tombent malades après avoir inspecté des logements insalubres où des gens vivent quand même depuis des mois. Lorsqu'on signale des cas de logements insalubres, cela prend plusieurs mois avant que la municipalité envoie un inspecteur.
- Oui, il y a un taux de vacance des logements, mais les gens n'ont pas la capacité financière d'accéder à ces logements libres. C'est pourquoi la crise des logements est continue.
- Dans les petites municipalités, il n'y a pas de problème au niveau de la disponibilité de logements locatifs. Les gens peuvent construire dans un champ s'ils veulent. Le problème, c'est la coupe de subventions pour la rénovation ou la construction. Il n'y a pas d'argent et les logements sont en mauvaise condition. Le programme d'urgence est coupé et le programme de base Réno village a besoin davantage de subventions. Avec les nouvelles normes environnementales (ex : fosses septiques), les gens démunis doivent dépenser de l'argent (qu'ils n'ont pas) dans des rénovations qui ne sont pas nécessairement les plus urgentes.
- Il y a un problème avec les permis de construction qui sont souvent accordés par les municipalités, surtout les petites, pour des terrains non propices à la construction (ex : inondés).

### Solutions potentielles

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une bonne politique d'accueil : On se demande pourquoi la Ville de Gatineau accueille de nouveaux arrivants alors qu'elle n'a pas la capacité de le faire</li> <li>▪ Code du logement plus musclé, dans lequel la Ville de Gatineau pourrait définir ce qu'est un logement insalubre.</li> <li>▪ Des mesures d'aide aux locataires qui ont de faibles revenus : des subventions pour avoir accès à un bon logement avec des critères qui soient moins exigeants</li> <li>▪ La ville doit mettre en place des mesures pour protéger certains secteurs ; à Hull on n'a pas préservé le patrimoine. Les maisons d'allumettes sont toutes parties. Donc il faut protéger le secteur de la spéculation</li> <li>▪ Protéger les terrains vacants</li> <li>▪ Plus c'est insalubre, plus la taxe monte et plus ça coûte cher et inversement. Donc, il faut une politique de taxation de la « taudification »</li> <li>▪ Faire un portrait exhaustif de la situation du logement (taudis, insalubrité, « abordabilité » des logements, solutions disponibles, etc.) à toutes les échelles</li> <li>▪ Investir dans les logements sociaux</li> <li>▪ Reconnaissance de l'expertise des inspecteurs</li> <li>▪ Ajouter des dents aux codes existants</li> <li>▪ Identifier les interlocuteurs à tous les niveaux</li> <li>▪ Cibler personnellement les propriétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un portrait exhaustif de la situation du logement (taudis, insalubrité, « abordabilité » des logements, solutions disponibles, etc.) à toutes les échelles</li> <li>▪ Identifier les interlocuteurs à tous les niveaux</li> <li>▪ Pour le Pontiac et la Haute Gatineau, ainsi que les autres MRC rurales, que le Québec diminue le critère de 15 % de participation des municipalités pour le programme <i>Accès logis</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation des subventions au logement surtout pour les personnes qui ne reçoivent pas de l'aide sociale</li> <li>▪ Assurer un logement de qualité et définir ce qu'est un logement de qualité</li> <li>▪ Une politique pour résoudre le problème de la spéculation</li> <li>▪ Une politique (législation) qui oblige les propriétaires à bien entretenir leurs logements</li> <li>▪ Mesures d'accompagnement pour le relogement</li> <li>▪ Avoir plus de logements sociaux</li> <li>▪ Voir la possibilité d'augmentation des revenus dans le but de favoriser la capacité des ménages à payer leurs logements parce que la solution dépasse la question du logement</li> <li>▪ Faire connaître les réglementations aux gens surtout aux nouveaux immigrants et accompagner ces derniers</li> <li>▪ Encourager les propriétaires à louer</li> <li>▪ Une politique d'éducation populaire. Les gens qui ont des problèmes de logement ont moins d'informations. Donc faut les aider et leurs donner les outils et les formations nécessaires</li> <li>▪ Cela prend un code national de salubrité</li> <li>▪ Les municipalités (ou MRC pour les petites villes) doivent avoir davantage</li> </ul>

**Thème : mal logés et sans logis**

<p>de taudis et même l'OMH à leur domicile lorsqu'ils violent les droits de leurs locataires dans leur propre vie privée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter les subventions d'urgence et de rénovation</li> <li>▪ Arrêter de livrer des permis de construction pour des terrains non propices</li> <li>▪ Délivrer des permis de location aux propriétaires, renouvelables aux 5 ans, qui pourraient être révoqués et qui feraient l'objet d'inspection et/ou d'amendes suite à des plaintes de locataires</li> <li>▪ Que la Ville de Gatineau se dote d'une banque de terrains pour le développement de logements abordables, en particulier dans les nouveaux villages urbains</li> <li>▪ Première inspection obligatoire lorsqu'un propriétaire commence à louer un logement</li> <li>▪ Mettre une liste consultative en ligne pour que les citoyens puissent voir quels promoteurs sont délinquants</li> </ul>	<p>d'obligations et de pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pouvoir pour les municipalités d'exproprier sans indemnisation ou en bas de la valeur marchande</li> <li>▶ Pouvoir pour les villes de sanctionner les mauvais propriétaires (multirécidivistes) de logements</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un portrait exhaustif de la situation du logement (taudis, insalubrité, « abordabilité » des logements, solutions disponibles, etc.) à toutes les échelles</li> <li>▪ Assurer l'accès à un revenu décent</li> <li>▪ Identifier les interlocuteurs à tous les niveaux</li> <li>▪ Mettre sur pied un processus d'accréditation pour les inspecteurs émise par la Régie du bâtiment</li> </ul> <p><b>Sur l'échiquier fédéral :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le fédéral doit rejouer son rôle au niveau du logement : avoir une politique canadienne du logement et de l'habitation</li> <li>▪ Mieux soutenir les coops d'habitation</li> </ul>
---	--

	<b>Priorité d'action n° 1</b>	<b>Priorité d'action n° 2</b>
Groupe 1	Avoir un code du logement plus musclé avec des mesures d'aide rapides (d'urgence) aux locataires incluant également des mesures et des conséquences aux propriétaires (il faudrait un cadre législatif). (L)	Avoir plus de logements sociaux et communautaires incluant une politique de protection du patrimoine (logements bâtis, logements à prix modiques ou vieux). (P)
Groupe 2	Adoption par le gouvernement du Québec d'un code national de salubrité donnant des pouvoirs et des obligations (responsabilités) aux autorités municipales. Le code inclurait un processus national d'accréditation des inspecteurs de bâtiments relevant de la Régie du bâtiment. (P)	Cibler les propriétaires de taudis et mener des actions directement à leur domicile, puisqu'ils briment les droits de leurs locataires dans leur propre sphère privée. (L)

## Thème : populations particulières

### Défis et obstacles

- Manque de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (âgées comme handicapées)
- Manque de soutien à la personne : par exemple, le volet 3 du programme *Accès logis* met peu d'argent dans le soutien à la personne pour les besoins des gens (il ne faut pas financer que des briques)
- Manque d'information pour les nouveaux arrivants sur l'accès aux logements abordables, les coopératives, etc. ; la méconnaissance de ces programmes
- Manque de subventions, de financement pour le maintien des coopératives d'habitation
- Difficulté de transfert hors des services ; les gens ne veulent pas quitter les services (problématique des déménagements après logements communautaires)
- Redéfinir ce qu'on entend par logement à prix abordables ; qu'est-ce que c'est pour Gatineau
- Qualité de vie
- Manque de subventions aux organismes communautaires ; il y a de moins en moins de ressources pour les organismes communautaires
- Il n'y a pas de période de transition entre itinérance et le logement permanent (modalités transitoires) ; il n'y a pas de soutien pour un logement transitoire (pour gagner en autonomie de manière graduelle)
- Pour les personnes qui ont des problèmes de consommation, il faudrait des logements plus robustes que les logements ordinaires
- Il y a un manque de diversité des modalités d'hébergement / logement pour les personnes ayant un problème de santé mentale
- La ghettoïsation et la non réinsertion des populations ; on les mets tous dans la même place
- Personnes âgées : les critères de sélection pour l'accès au logement sont trop restrictifs (exige d'avoir 75 ans et plus, ou les animaux ne sont pas acceptés)
- De plus en plus de familles (femmes et enfants) sont en situation d'itinérance ; c'est un nouveau phénomène
- Il n'y a pas de transition post DPJ (il y a un trou dans les services) jeunes / adultes. Après 17 ans, t'es à la rue !
- Listes d'attente et délais pour l'accès au logement sont trop longues à l'OMH et dans les autres organismes (même pour l'accès aux coopératives d'habitation)
- Le phénomène NIMBY est un problème pour loger les populations particulières
- La réduction du nombre de maisons de chambres (pour les étudiants et les populations particulières)
- Les problématiques à Maniwaki sont les coûts élevés du logement face au salaire et la discrimination à l'égard des classes sociales
- Les bons loyers ne sont pas affichés (c'est du bouche à oreille) ; il reste donc des logements insalubres, à coûts élevés
- Plusieurs locataires abusent des locataires ; femmes qui pour avoir un logement se prostituent, laissent leurs enfants seuls
- Garder les logements pour ceux qui ont des logements subventionnés
- La clientèle qui sort de la prison est victime de préjugés
- Il y a des difficultés de logement particulièrement pour : les familles nombreuses, monoparentales, les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les personnes seules, les autochtones, les personnes qui ont des troubles mentaux sévères et persistants
- Parmi les obstacles, il y a les médias qui mettent l'accent sur les mauvais coups des gens qui sont atteints d'un problème de santé mentale ; il y a beaucoup de préjugés et de discrimination, de marginalisation et de stigmatisation
- Demande une très bonne organisation lorsqu'on a peu d'argent pour payer son logement, sa nourriture, etc.
- Les prix moyens pour un logement sont très élevés ; à Gatineau, c'est 695 \$ en moyenne pour une chambre
- Il y a de plus en plus de gens qui avaient de bons salaires, mais qui se retrouvent du jour au lendemain sans emploi et avec des problèmes logements
- La judiciarisation de l'itinérance augmente la difficulté à trouver et à garder un logement ce qui peut les pousser à retomber dans la dépendance
- Certains propriétaires ont peur de louer à des familles nombreuses (peur du bruit)
- Les femmes monoparentales à faible revenu sont davantage exclues
- Les personnes âgées et à mobilité réduite se trouvent dans des blocs à moins de 5 étages - problèmes d'adaptation au logement
- Beaucoup de personnes âgées ont des problèmes d'argent donc de logement
- Les logements sont peu adaptés ; beaucoup de gens attendent durant de longues années pour un logement adapté ; les plus grands problèmes restent à venir à cause du vieillissement de la population ; il s'agit d'une réalité très dramatique ; il y a aussi un enjeu de transport adapté (longues périodes d'attente)
- Les listes d'attente continuent de pousser les gens à la détresse (frappe souvent les personnes seules, sans support familial)

## Thème : populations particulières

- La pauvreté malgré les transferts du gouvernement (ex: La pension de la Régie de rentes n'est pas suffisante) ; on doit subventionner les logements
- Le non support des services de santé (un support nul)
- Qu'est-ce qu'on fait avec les gens qui ont des problèmes de santé qui ne sont pas prises en charge par le système de santé et qui posent des problèmes aux autres locataires ? Par exemple, quelqu'un d'agressif qui ne prend pas ses médicaments
- Quand tu as un diplôme universitaire et que tu deviens invalide (j'ai du attendre 3 ans avant d'avoir accès à un logement), tu n'as pas les mêmes ressources que d'autres clientèles (personnes seules, etc.). Si j'avais été une personne avec des problèmes de santé mentale, par exemple, j'aurais eu une meilleure chance d'avoir accès à un logement. On m'a déjà répondu : « Tu n'as pas l'air d'une personne qui a besoin d'aide », comme s'il fallait avoir "l'air" drogué, pauvre, etc. « Je ne "fitais" pas nul part ». Les programmes sont tellement ciblés. On a de la difficulté à se faire entendre
- On doit être solidaire pour qu'ensemble on règle cette problématique
- Il y a de moins en moins de travailleurs sociaux sur le terrain à cause de la distribution des budgets entre le curatif et communautaire ; maintenant on favorise le curatif au détriment du communautaire
- Beaucoup de gens sont confrontés à une grande pression au niveau des spéculateurs immobiliers
- La zone de gens qui sont sur la ligne fine entre la pauvreté et la classe moyenne. Il existe des gens « juste au-dessus » d'un salaire considéré comme « pauvre » et pour qui leur maison n'est plus convenable pour eux et qui ne peuvent pas avoir accès à un réaménagement
- Les critères sont toujours faits en sorte que des gens « passent entre les mailles du filet » et ne sont pas admissibles aux programmes
- Manque de choix donc par défaut, la personne va prendre ce qui lui est offert
- On déracine les gens qui doivent changer de quartier quand ils sont sur une liste d'attente qui construisent leur filet de sécurité dans un milieu spécifique
- Les gens perdent le choix ; ils auront le logement qu'on leur attribue après avoir été sur une liste d'attente
- Le manque de supplément au loyer
- Les femmes représentent le visage caché de l'itinérance. Souvent les femmes accepteront l'hébergement en échange de faveurs sexuelles. Elles ne se retrouvent donc pas dans les milieux habituels d'aide au logement. On doit en parler davantage
- Certaines femmes (comme les femmes seules) ont peur d'aller dans des centres tel le Gite Ami
- Les femmes immigrantes sont discriminées et ne connaissent pas bien leurs droits
- Pour les femmes seules, c'est très problématique ; il y a beaucoup de discrimination
- Dans ce contexte, c'est presque automatique que les femmes vulnérables seront confrontées à des problèmes d'exploitation et d'abus sexuel

## Solutions potentielles

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer un programme alternatif de soutien au logement</li> <li>▪ Informer les locataires sur leurs droits</li> <li>▪ Il faut une volonté politique réelle à tous les échelons pour résoudre le problème</li> <li>▪ Sensibiliser la population locale et régionale sur le paradoxe de l'Outaouais quant au logement</li> <li>▪ Avoir des ententes de services avec le CSSS</li> <li>▪ Il faudrait un allègement fiscal pour les organismes coopératifs (municipal, taxe habitation)</li> <li>▪ Meilleure concertation, partenariat entre le public et le communautaire pour offrir un meilleur soutien communautaire</li> <li>▪ Municipalités : réserve de terrains pour des projets plutôt que les vendre à des promoteurs</li> <li>▪ Obliger les promoteurs à avoir des logements sociaux, plus grands, plus petits etc., obliger une diversité de logements pour favoriser la mixité</li> <li>▪ Créer un guichet unique pour donner des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence de l'Outaouais PSOC mette de l'argent</li> <li>▪ Volonté politique réelle à tous les échelons</li> <li>▪ Inclure les propriétaires dans les pourparlers</li> <li>▪ Sensibiliser la population locale et régionale sur le paradoxe de l'Outaouais quant au logement (informer les locataires sur leurs droits, château et taudis)</li> <li>▪ Tenir compte des difficultés selon le genre (analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation du nombre de PSL à la personne (programme supplément au logement)</li> <li>▪ Mettre fin à l'attitude de dénigrement, et de condescendance des fonctionnaires envers les personnes assistées</li> <li>▪ 2<sup>ème</sup> plan d'action en santé mentale qui reconnaisse l'importance du logement, mais aussi le soutien à apporter à la personne</li> <li>▪ Volonté politique réelle à tous les échelons</li> <li>▪ Inclure les propriétaires dans les pourparlers</li> </ul>

**Thème : populations particulières**

<p>informations sur les programmes aux organismes communautaires ; il y a actuellement trop d'interlocuteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Davantage de formation pour les employés SARL et OMH</li> <li>▪ Tenir compte des difficultés selon le genre (analyse différenciée selon les sexes) pour pouvoir choisir des mesures adaptées</li> <li>▪ Diversifier l'offre d'hébergement et de logement</li> <li>▪ Conception des projets : la solution se trouve là, les organismes ne font pas la promotion de la diversité et mixité : (définition des besoins des acteurs)</li> <li>▪ Faire des plaintes et se mobiliser au sein du CSSS parce qu'on y favorise le modèle curatif au détriment de l'approche communautaire - on doit aider davantage le milieu communautaire</li> <li>▪ Sensibiliser et conscientiser les élus et les fonctionnaires dans chaque municipalité (car ils ont de plus en plus de tâches et qu'ils n'ont pas l'habitude d'être sur le terrain) pour que ceux-ci fassent des pressions au niveau du gouvernement (car les citoyens sont peu écoutés)</li> <li>▪ Création d'un consortium qui regroupe des acteurs publics, communautaires et surtout privés (car les acteurs privés sont aussi des acteurs sociaux)</li> <li>▪ Avoir du support communautaire et faire de l'éducation populaire : aider les gens à être fiers de leur logement et à s'engager pour aider à maintenir ce genre de logements</li> <li>▪ Éducation financière ; moins d'argent que l'on a, plus il est important de savoir la gérer</li> <li>▪ Essayer de maintenir les gens dans leur milieu avec des suppléments au loyer qui ne les forcent pas à quitter leur milieu lorsqu'un logement est accessible</li> </ul>	<p>différenciée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivre le bulletin sur le site de l'AQDR et TCARO</li> <li>▪ Démarches collectives : regroupons-nous, ensemble on peut revendiquer et aller frapper aux portes là où se trouvent l'argent pour avoir une plus grande force de frappe</li> <li>▪ Sensibiliser les MRC à mettre le 15 % d'aide nécessaire (comme le font certaines villes) lors d'initiatives de logements abordables</li> <li>▪ Plus de financement pour ce qui est des OSBL d'habitation à support communautaire pour amener une plus grande implication des locataires. On trouve davantage de pistes de solutions quand on aborde la question de l'intérêt collectif et général, c'est beaucoup plus porteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CQCH, (coopératives) service payant alors qu'Habitat urbain fait le même travail pour moins cher : allègement des coûts de services</li> <li>▪ Revenu de citoyenneté (combler les manques)</li> <li>▪ Tenir compte des difficultés selon le genre (analyse différenciée selon les sexes)</li> <li>▪ Politique de mixité dans les programmes nationaux</li> <li>▪ Assouplir les règles des programmes (ex : <i>Accès logis</i>)</li> <li>▪ Nouveau bottin complet en impression présentement. (bottin AQDR)</li> <li>▪ Exiger plus de logements subventionnés / adaptés (ou au niveau fédéral)</li> </ul>
--	--	---

	Priorité d'action n° 1	Priorité d'action n° 2
Groupe 1	Plus de programmes alternatifs et de soutien afin de diversifier l'offre en hébergement et en logement. (L)	Avoir accès à un revenu de citoyenneté de base qui permette de combler les besoins primaires. (P)
Groupe 2	Maintenir les gens dans leur milieu par plus de programmes de supplément au loyer et davantage de soutien communautaire. (P)	Éducation populaire afin que les gens se mobilisent autour du changement et qu'ils s'engagent davantage dans leur milieu. (L)

## Thème : réalités spécifiques des MRC

### Défis et obstacles

- L'évaluation foncière qui explose. Le manque de logement à loyer abordable pour les personnes âgées qui doivent quitter leurs logements. Ils n'ont pas les moyens de payer ;
- Trouver 15 % de la part de financement dans le milieu pour accéder au programme *Accès logis*. Il s'agit là de montants trop importants pour les petites municipalités ;
- Il est difficile de couvrir tout le territoire avec un mandat régional. Il y a un problème de manque de ressources dans la région et les organismes sont plus centralisés dans la ville. Il y a moins de services en région ;
- Problème de distance et d'isolement en région et on ne parle pas seulement de personnes âgées mais aussi de personnes seules. On y trouve moins de solutions pour accéder au logement ;
- Il n'y a pas de logements abordables. Il est difficile d'attirer de nouvelles personnes. Cela pose le problème du renouvellement de la population ;
- Pour les personnes âgées qui doivent vendre leur maison, il est parfois difficile de trouver des gens qui soient intéressés à acheter une propriété à la campagne. Donc les gens ne sont pas capables de vendre la maison ;
- Les gens ne veulent pas s'installer dans certaines municipalités parce que c'est loin et qu'il n'y a pas de services (comme, par exemple, le transport en commun) ;
- Le vieillissement de la population dans les milieux ruraux et le départ des jeunes pour la ville. Les personnes vivant en milieu rural viennent en ville pour avoir accès à plus de services ;
- L'arrivée des babyboumeurs à la retraite et des personnes de l'Ontario qui se construisent de grandes maisons à la campagne fait augmenter les taxes foncières. Les autres résidents sont égoisés et ne peuvent plus maintenir leur logement ;
- La coupe dans les subventions de la SHQ pour le maintien des logements dans le milieu ;
- La pauvreté et l'incapacité de payer le logement. C'est la question de l'accès aux droits fondamentaux. Les nouveaux arrivants, comme les autochtones, n'ont pas toujours les moyens pour payer les loyers. Les ressources ne sont pas disponibles pour les accompagner ;
- L'invisibilité de l'itinérance en milieu rural (les itinérants font beaucoup de « couch surfing »). Les ressources familiales et les amis s'épuisent rapidement. Donc les itinérants se déplacent vers la ville ;
- Il y a très peu de logements locatifs pour les femmes monoparentales dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais. Souvent, les logements locatifs sont destinés aux personnes âgées ;
- Le développement des logements est très inégal si l'on compare les MRC et la Ville de Gatineau, surtout en ce qui concerne les logements pour les personnes à faible revenu. Différentes raisons expliquent cela :
  - ▶ Les projets ou subventions sont inaccessibles pour les petits villages qui ne sont pas capables d'assumer la contribution demandée ;
  - ▶ Les gens n'ont pas l'argent nécessaire pour investir dans les rénovations ;
  - ▶ La population vieillit de façon plus importante en région, à cause de l'exode des jeunes. Les logements se vident et il n'y a personne pour prendre les occuper ;
  - ▶ Dans certains villages, ce sont les résidents saisonniers ou temporaires qui forment la majorité et qui contrôlent l'agenda municipal. Les priorités penchent donc rarement en faveur des logements sociaux ou abordables ;
- Il faut se méfier des statistiques. Même si la population à faible revenu semble proportionnellement moins importante dans certaines MRC (ex : Les Collines-de-l'Outaouais), il y a quand même des gens qui vivent dans la pauvreté, parfois même extrême. Cette pauvreté peut être accentuée par le fait qu'il y a d'énormes disparités et des écarts avec les populations plus nanties de ces MRC. Il ne faut donc pas les négliger lorsqu'il est question de distribuer les ressources ou les subventions ;
- Les MRC ont des obligations liées au logement qui n'existent pas dans les villes (par exemple : l'entretien des routes plus longues, des aqueducs, territoire de desserte plus grand, etc.). Ces obligations finissent par se répercuter sur le coût du logement ;
- Dans la MRC La Vallée-de-la-Gatineau, le territoire à desservir est très grand. On fait souvent miroiter que les populations habitant les villages de cette MRC sont financièrement à l'aise, bien éduquées, etc. Un grand défi est de faire réaliser aux municipalités que la pauvreté existe, qu'il y a des besoins spécifiques, par exemple au niveau du transport, de l'insalubrité des logements, et qu'il faut lui consacrer des ressources. Il faut ouvrir les yeux des élus face à cette pauvreté pour qu'ils puissent agir en conséquence ;
- Au niveau de la gestion des MRC, le fait qu'il y ait beaucoup d'élus de différents villages rend les consensus difficiles sur les actions à entreprendre. Il y a des guerres de clocher qui bloquent les actions communes ;
- Certaines MRC ne font rien pour retenir les jeunes et pour accueillir les nouveaux résidents. Elles manquent d'ouverture d'esprit. Concernant l'exode des jeunes, quand on ne fait rien pour les retenir, l'école ferme, et ensuite les familles ne sont plus intéressées à venir s'installer. Chaque fois que des infrastructures ou des services ferment (poste d'essence, épicerie, école), cela devient de plus en plus difficile de maintenir la population ;
- Les gens qui vivent un problème de dépendance en ville et qui veulent s'en éloigner pour soigner leur problème ne sont pas capables de trouver un logement à la campagne ; s'ils en trouvent un, il y a de bonnes chances que ce soit un

## Thème : réalités spécifiques des MRC

logement inadéquat, pas chauffé, etc. Ces gens-là reviennent donc en ville et finissent dans la rue ou dans les gîtes. Si jamais ces gens réussissent à trouver un logement adéquat à la campagne, ils font face à des problèmes d'intégration dans la communauté, face à la fermeture des gens et ont des problèmes de transport puisque plusieurs services ne sont offerts qu'en ville et ils n'ont pas les moyens d'acheter une voiture ou de payer l'essence ;

- Il y a des conflits entre les responsabilités des MRC et celles des municipalités au niveau du logement ;
- On doit porter attention au développement de logements pour personnes âgées ; ces logements seront-ils utilisés à long terme ? Il faudrait aussi se concentrer sur les logements destinés aux familles afin d'attirer ces dernières dans les communautés qui vieillissent ;
- Souvent, les besoins sont beaucoup plus grands que les moyens disponibles dans les MRC. Cela est dû au fait que les ressources sont attribuées en fonction de la population et non en fonction des besoins ;
- Il y a un grand manque d'inspecteurs dans les régions rurales.

### Solutions potentielles

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La MRC organise une brigade de bénévoles ou une coopérative de travail avec des expertises diverses pour éviter l'appauvrissement et garder les gens dans leurs maisons principalement les personnes âgées et aussi pour garder les gens actifs ;</li> <li>▪ Favoriser l'éducation et la consultation financière pour éviter les pertes financières (exemple : extorsion) ;</li> <li>▪ Politique de réserve foncière pour l'accès au logement (pour éviter entre autres la spéculation) ;</li> <li>▪ Les municipalités doivent appliquer les différents codes municipaux (taudis, abandon de maisons) ;</li> <li>▪ Diminuer la contribution nécessaire des communautés pour avoir accès aux programmes de logement (<i>Accès logis</i>) ;</li> <li>▪ Créer une taxe municipale pour le logement ;</li> <li>▪ Instaurer un permis de logement, renouvelable annuellement après inspection, afin de contrôler la qualité des logements loués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bonifier les subventions pour les logements (les MRC) ;</li> <li>▪ Faire des ententes inter-municipales pour réduire les coûts de services aux citoyens et être moins dépendant de l'augmentation des taxes ;</li> <li>▪ Les MRC devraient devenir les responsables du dossier du logement sur leur territoire et faire un plan de développement tenant compte des tendances démographiques et attribuant une aide à la contribution des communautés au programme <i>Accès-logis</i> en fonction de la capacité de payer des différents villages ;</li> <li>▪ Faire un regroupement des villages pour offrir des services en commun afin de retenir les jeunes ;</li> <li>▪ Faire un portrait des besoins des populations en région, afin de mieux les desservir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revendiquer l'abolition de certains critères (les actifs monétaires) pour accéder aux aides gouvernementales de dernier recours et autres ;</li> <li>▪ Mesures de rehaussement du revenu des bénéficiaires de l'aide sociale, du chômage, de la pension de vieillesse, etc. ;</li> <li>▪ Augmenter le financement des organismes communautaires et des organismes de défense de droits ;</li> <li>▪ Des règles municipales de contrôle de loyers et de taxes foncières ;</li> <li>▪ Stimuler l'économie en ayant une politique économique de redistribution de la richesse ;</li> <li>▪ Révision des politiques de financement des municipalités ;</li> <li>▪ Demander à la SHQ de faire preuve d'un peu plus de souplesse pour avoir accès au programme <i>Accès logis</i> ;</li> <li>▪ Mise en œuvre d'une stratégie nationale qui ferait en sorte qu'il y ait des logements de propriété publique (à l'exemple de la Suède) ;</li> <li>▪ Adopter une politique nationale de l'habitation qui tiendrait compte, entre autres, des principes du développement durable, et qui contiendrait des mesures pour contrôler la spéculation immobilière ;</li> <li>▪ Lancer des projets de construction de logements locatifs convenables dans les collectivités, pour éviter les « maisons en carton » ;</li> <li>▪ Adopter une politique nationale sur la salubrité des logements ;</li> <li>▪ Augmenter les pouvoirs de la Régie du logement et de la Régie du bâtiment ;</li> <li>▪ Améliorer la coordination entre tous les intervenants du logement, incluant la Régie du bâtiment et la Régie du logement.</li> </ul>

	Priorité d'action n° 1	Priorité d'action n° 2
Groupe 1	Créer un grand chantier pour l'augmentation du nombre de logements sociaux en incluant la mise en place de	Mise en place de mesures de rehaussement du revenu minimum garanti de sorte à ce que les gens puissent

Thème : réalités spécifiques des MRC		
	logements de transition pour prévenir l'itinérance. (P)	payer leur logement. (P)
Groupe 2	Adoption d'une politique nationale de l'habitation qui laisse un espace pour des initiatives locales de construction de logements tenant compte des expertises et des besoins locaux. (P)	Instaurer un permis de logement, renouvelable annuellement après inspection, afin de contrôler la qualité des logements loués. (L)

## Thème : fonctionnement des OSBL d'habitation

### Défis et obstacles

- Mode de fonctionnement des OSBL : le budget fixe est déconnecté de la réalité et des missions des OSBL ; les OSBL ne fonctionnent pas par déficit mais doivent avoir un équilibre fonctionnel) ;
- Les coûts d'opération sont supérieurs aux budgets accordés aux organismes. ;
- Les organismes sont parfois privés de subventions car l'office applique des cadres réglementaires stricts. Or, on ne veut pas laisser des gens dans la rue, même s'ils ne répondent pas tout à fait aux critères de notre organisme ;
- Les OSBL ont une clientèle vulnérable. Cette clientèle entraîne des coûts d'opération supérieurs au budget (dégradation des biens, non paiement de leur part de loyer, et lorsqu'elle ne correspond pas aux critères : privation de subvention) ;
- Il n'y a pas d'adéquation entre les règles budgétaires et la réalité ;
- Dans quelques années, l'hypothèque de plusieurs coopératives viendra à échéance. Il y aura alors un manque de subventions. Ce désengagement de l'État envers les coopératives pourra amener un effet de cascade et entraîner une augmentation du nombre de locataires qui se tourneront vers les OSBL d'habitation ;
- Il y a déjà un désengagement du gouvernement fédéral envers les OSBL – qui risque de prendre plus d'ampleur ;
- Comment peut-on, en tant qu'organismes communautaires, répondre aux personnes découragées quand les programmes sont nombreux et les critères aléatoires ?
- L'offre de logement ne correspond pas forcément aux besoins du milieu ;
- Le ROHSCO ne roule pas sur l'argent parce qu'il collecte d'organismes qui sont pauvres ;
- Le communautaire se fait dicter la manière de faire et ça devrait être l'inverse ;
- Le communautaire se fait dicter quels sont les besoins. Il existe une non reconnaissance de la part des autorités, notamment de la SHQ, des besoins que l'on voit sur le terrain ;
- La clientèle des OSBL est formée de gens non solvables. Or, les OSBL sont sous la contrainte du marché (entretien des bâtiments) et les tarifs sont définis par le public ;
- Le vieillissement de la population qui a des services depuis longtemps, mais qui perd sa mobilité avec l'âge. Ils Les personnes âgées doivent donc être transférées, mais on a beaucoup de difficulté à leur trouver un autre logement convenable ;
- Le manque de soutien financier et le manque de soutien communautaire ;
- La mauvaise répartition de l'aide financière dans le milieu communautaire ;
- La fin des subventions qui approche (coupes au fédéral) ;
- Le manque d'engagement de la part des locataires ;
- Le manque de subventions qui force des OSBL à offrir de moins bons logements à plus haut prix ;
- Le PSL n'est pas lié à la personne et l'organisme en même temps ce qui crée une dichotomie des services ;
- Les critères d'admissions peuvent devenir un obstacle pour certains - par exemple ceux qui se trouvent juste au dessus du seuil de pauvreté ;
- Dans le Pontiac, il y a des difficultés liées aux critères d'admissibilités des personnes qui ne correspondent pas à la clientèle cible ;
- Des gens doivent avoir habité au moins un an dans la région avant d'avoir accès à des services d'aide au logement ;
- Il y a très peu d'encadrement pour ceux qui ont des problèmes de santé mentale ;
- Il y a peu d'aide de la part des intervenants et des travailleurs sociaux ;
- On soutien quelqu'un jusqu'à ce qu'il trouve un logement et après on le délaisse ;
- Le service de maintien à domicile n'est pas offert aux OSBL. Pourtant, ce sont elles qui écotent de ce travail, bien qu'elles ne devraient pas le faire car cela ne fait pas partie de leur mandat.

### Solutions potentielles

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mutualisation du risque ;</li> <li>▪ Mutualisation des services ;</li> <li>▪ Concertation du bas vers le haut, ne pas faire du travail en silo (coop, public, OSBL) ;</li> <li>▪ Collaboration entre tenures, mettre en place une table de concertation entre tous acteurs du logement (pas très cher et bon premier pas) ; mais avec respect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La fédération régionale devrait s'occuper de réguler les programmes nationaux pour les besoins locaux de manière concertée avec les acteurs du terrain (les besoins locaux doivent être intégrés dans les programmes) ;</li> <li>▪ Mutualisation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Révision des règles budgétaires et des critères d'accessibilité au sein des OSBL ;</li> <li>▪ Arrêter d'accepter de se faire imposer des choses, il faut que la base soit entendue (pacte national), que nos représentants élus portent notre voix, avec peut être un code de conduite des personnes politiques pour écouter la base ;</li> </ul>

**Thème : fonctionnement des OBNL d'habitation**

<p>des tenures : chaque tenure doit reconnaître ses missions de départ et domaines d'expertise ainsi que ceux des autres tenures (transfert de personnes qui ne correspondent plus à la population ciblée) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nécessité d'ouverture vers l'autre, de volonté de collaborer. Il faut dépasser les histoires du passé qui existent entre les organismes ;</li> <li>▪ Que les organismes aient présence sur les critères d'admissibilité des individus (pour répondre à des problèmes réels et locaux) ;</li> <li>▪ Organiser davantage de rencontres entre les acteurs du milieu des OSBL (créer une table) afin qu'il y ait davantage d'entraide.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concertation, nécessité de coordination régionale ;</li> <li>▪ Augmentation et meilleur partage du soutien communautaire ;</li> <li>▪ Aider au recrutement de gens pour s'investir auprès des conseils d'administrations (car il manque toujours de gens) ;</li> <li>▪ Plus grande offre de formation aux administrateurs potentiels ;</li> <li>▪ Offrir des services plus personnalisés ;</li> <li>▪ Partenariat actif avec le CSSSG. Le CSSS devrait offrir de vraies solutions au lieu de n'offrir que des recherches et des chiffres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer le financement des OSBL en écoutant les acteurs du terrain (RQOH) ;</li> <li>▪ Revoir le mode de régulation des programmes nationaux, pour que les tenures soient respectées ;</li> <li>▪ Mettre en place un circuit court (donc moins d'échelons) pour faire remonter les problèmes et revendications de la base) ; simplifier la forme organisationnelle pour faire monter les enjeux terrains ;</li> <li>▪ Lier le PSL autant à l'individu qu'à l'organisme ;</li> <li>▪ Délégation des critères d'admissibilité au niveau local ;</li> <li>▪ Continuer la lutte sur la question de la fin des subventions ;</li> <li>▪ Fonds de la part du réseau de la santé (car présentement c'est le réseau d'aide au logement qui fait leur travail) ;</li> </ul>
---	---	---

	Priorité d'action n° 1	Priorité d'action n° 2
Groupe 1	Augmenter le financement des OSBL en tenant compte des besoins exprimés par le réseau québécois et ses composantes régionales. (P)	La fédération régionale devrait s'occuper de réguler les programmes nationaux pour les besoins locaux de manière concertée avec les acteurs du terrain. (R)
Groupe 2	Améliorer le soutien communautaire et injecter plus d'argent pour répondre à des besoins spécifiques (tels la santé mentale, les troubles concomitants, le maintien à domicile, etc.) en veillant à une meilleure répartition de ce soutien sur le territoire. (R)	Accorder la présence aux organismes pour ce qui est de la définition des critères d'admissibilités des individus à l'aide au logement. (P)

## Thème : soutien communautaire

### Défis et obstacles

- Le montant de 210 000 \$ n'est pas assez élevé. Il y a une mauvaise répartition de l'enveloppe - certains groupes reçoivent tout le montant et d'autres qui ne reçoivent rien. On ne sait pas à qui va le financement et comment on s'en sert ;
- La difficulté de faire des alliances, de la concertation et de se mettre ensemble pour avoir plus de pouvoir ;
- Nous avons des services offerts par des organismes communautaires, mais en dehors de ces organismes, il n'y a pas de places disponibles. Qu'est-ce qu'on fait dans cette situation ?
- Y a-t-il un soutien communautaire au logement ou des moyens financiers pour trouver un logement ? Dans quelle mesure y a-t-il du soutien dans les MRC ?
- Le soutien dans les MRC est insuffisant ou presque inexistant ;
- Il y a une perte de temps et d'énergie dans les demandes de subventions. Il faut avoir de nouveaux projets ;
- Dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais, il y a de longues listes d'attente pour avoir un logement ;
- Dans les MRC, on se demande où sont les logements avec support communautaire ;
- Le réseau de la santé se lave les mains et se cache derrière les procédures ;
- Les services et les subventions sont souvent organisés par clientèle.
- Dans une résidence pour personnes âgées, un des résidents a réuni l'ensemble des locataires dans une association et a réussi à obtenir une contribution de son député fédéral pour organiser des activités et acheter du matériel pour l'ensemble des résidents. Cela a créé un milieu de vie plus agréable pour les personnes âgées qui désirent maintenant prolonger leur séjour dans cet établissement le plus longtemps possible ;
- Une des personnes est surprise du faible budget accordé aux mesures de soutien communautaire et du fait que beaucoup de ces activités sont réalisées grâce à des bénévoles ;
- Un milieu de vie agréable grâce au soutien communautaire permet de retenir les personnes plus vulnérables (populations particulières) en logement, d'empêcher qu'ils retournent dans des institutions telles que des hôpitaux ;
- Le problème avec le soutien communautaire, c'est qu'il s'agit de prévention et que les politiciens ne penchent pas nécessairement en faveur des mesures préventives ;
- Les activités de groupe entre locataires créent un milieu d'entraide entre les voisins ; lorsque l'un d'entre eux éprouve un problème, les autres peuvent l'encourager ou l'aider ;
- Il manque souvent de budget dans les OBNL pour faire des réparations moins urgentes mais tout de même nécessaires ;
- Il y a certaines craintes face au désengagement des institutions avec la venue du soutien communautaire. Il y a des rencontres entre les intervenants du support communautaire et les institutions afin de leur expliquer la façon dont leurs habitations fonctionnent et les limites des services offerts. Par exemple, pour donner de la médication, cela prend une licence spéciale, et les OBNL n'ont pas le budget pour embaucher des infirmières. Il ne faut pas hésiter à dire non aux établissements lorsque le milieu communautaire n'est pas en mesure d'accueillir certains patients avec des besoins spéciaux. Par contre, lorsque de nouveaux intervenants arrivent (dû parfois à un haut taux de roulement), ils n'ont pas nécessairement les contacts avec les institutions et cela peut être plus difficile de coordonner les services institutionnels et communautaires ;
- Lorsque certains résidents doivent être suivis par une institution et que leur comportement nuit à la paix des autres locataires, on peut organiser une réunion avec les autres résidents pour expliquer la situation de la personne et appeler à la tolérance, mais il faut aussi mettre de la pression sur les institutions pour qu'elles effectuent un suivi plus serré, car après une certaine limite, on n'a plus le choix que d'expulser le résident en question sauf qu'on sait que par après, cette personne risque de se retrouver à la rue, d'être abusée, etc. Il faut absolument éviter cette situation. Pour cela, il faut une bonne communication avec toutes les institutions pertinentes afin d'être capable de faire entrer une personne en institution rapidement en cas d'urgence, par exemple ;
- Défis pour les OBNL d'habitation : il est parfois difficile d'avoir des locataires sur les conseils d'administration, ou sur les comités de sélection des nouveaux résidents ; peu sont intéressés à le faire et il est difficile de les mobiliser. L'OBNL doit payer un intervenant communautaire pour soutenir les locataires. Avoir des locataires mobilisés pourrait éventuellement aider à diminuer les coûts de loyer, par exemple en diminuant les frais de réparation résultant de dommages aux logements. Il faudrait aussi du « support communautaire » pour les OBNL d'habitation, peut-être de la part de la ville ;
- Les coopératives d'habitation sont différentes des habitations avec soutien communautaire ; les gens sont normalement plus autonomes, mais il est possible parfois que du soutien communautaire y soit nécessaire. Souvent, lorsque les locataires ne paient pas leur loyer à plusieurs occasions, la réaction du conseil d'administration est de les mettre à la porte. Parfois, il peut s'agir de femmes seules avec des enfants. En rencontrant une de ces femmes, les administrateurs d'une coop d'habitation se sont rendus compte qu'elle avait des problèmes de gestion de budget, et ils ont pu l'aider à corriger ce problème. Cela démontre que si on cherche à regarder le fond du problème, on peut souvent en régler les causes et éviter que des personnes soient expulsées de coops d'habitation et se retrouvent dans des endroits de dernier recours ;
- Une personne qui bénéficie des mesures de soutien communautaire souligne l'impact positif de ces mesures sur sa vie, mais aussi le manque de budget qui soit dédié à ces services ;

**Thème : soutien communautaire**

- L'hébergement avec soutien communautaire n'est pas adapté à toutes les clientèles ; certaines personnes ont besoin de beaucoup plus de suivi ;
- Le soutien communautaire nécessite une proximité entre les intervenants et leur clientèle. Le fédéral va donner beaucoup de financement pour le « Housing First », une autre approche que le soutien communautaire, où les résidences seront de propriété privée et où le nombre de logement par édifice sera limité. Cette approche risque d'éparpiller la clientèle et d'entraver l'entraide entre les résidents et le suivi par les institutions ;
- Un logement c'est un milieu de vie, pas seulement un édifice avec un coût abordable. Il faut favoriser les interactions entre les résidents ;
- Dans les logements mixtes (ex : travailleurs, familles, personnes suivies par des intervenants, etc.), on a souvent besoin de faire plus d'interventions de soutien communautaire, car certains locataires sont moins tolérants face aux populations particulières ;
- En milieu rural, les municipalités ne sont pas capables de soutenir les OBNL d'habitation, alors que les plus grandes villes comme Gatineau peuvent apporter une contribution financière à ces organismes, ce qui les aide grandement ;
- Les gens ne sont pas au courant des services disponibles, il n'y a pas de lieux de concertation pour favoriser le soutien de différents projets, et il manque de financement pour construire des habitations abordables ;
- Risque de dépendance : le soutien communautaire, quand on est sur place à temps plein, ça crée une forme de dépendance, les locataires voient les personnes du soutien pour tout, alors qu'on veut qu'ils deviennent plus autonomes ;
- Les personnes du soutien communautaire ne sont pas des personnes « multidisciplinaires » mais sur le terrain ils sont obligés de l'être car elles doivent pallier aux trous dans les services ;
- La proximité géographique est importante pour les populations à risques (ça créer de la confiance), mais elle n'est pas toujours là et on « perd des gens » ; certains ne s'identifient pas à nos organismes et donc on ne les voit pas ;
- La difficulté de créer un lien de confiance : combien de professionnels autour d'une personne ? Chaque professionnel catégorise la personne selon ses propres domaines d'expertise, et non l'individu dans son entier ;
- Certains intervenants ne connaissent pas le milieu dans lequel ils œuvrent ;
- Méconnaissance de qui fait quoi dans le milieu de l'Outaouais et avec quelle clientèle. Les organismes de soutien sont nombreux mais on ne se connaît pas entre nous ;
- Remise en question du travail de réseautage fait par le regroupement régional ;
- Les postes de soutien communautaire ne sont pas toujours permanents ; non permanence du poste en intervention en soutien communautaire (SPLI non assuré) ;
- Pas de soutien d'interprètes (les gens ne connaissent pas forcément la langue). Difficulté de communication (honte pour les immigrants) ;
- OMH : 12 mois vécus dans la Ville de Gatineau (si tu viens du Cameroun ou de Papineau, tu n'es pas accepté). On n'est pas capable de répondre aux personnes qui ne répondent pas aux critères, les services ne peuvent pas leur être offerts. La réglementation de l'OMH a des conséquences fâcheuses ;
- Difficulté de porter les deux chapeaux : accompagnant et contrôleur (confiance versus bâton) ;
- Connaissance limitée du soutien communautaire, de son évolution.

**Solutions potentielles**

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se mettre ensemble (organismes). On a des missions qui se rapprochent. Le communautaire doit trouver des moyens pour se rencontrer, se parler et pour avoir plus de pouvoir. Donc il y a un effort à faire dans la concertation ;</li> <li>▪ Faire des partenariats et construire des réseaux ;</li> <li>▪ Les institutions, les ministères font des économies. Utiliser l'étude de la SHQ pour augmenter l'enveloppe ;</li> <li>▪ Favoriser une bonne distribution de l'enveloppe par région et dans la même région entre les organismes (équité) ;</li> <li>▪ La mobilisation pour aller chercher du financement permanent ;</li> <li>▪ Moduler les mesures qui sont nationales selon la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconnaître aux MRC la capacité de lecture de leurs problèmes sur leur territoire et leur faire confiance ;</li> <li>▪ Plus de souplesse dans l'utilisation des fonds et dans les normes des programmes ;</li> <li>▪ Avoir un guichet unique pour l'accès au logement ;</li> <li>▪ Augmenter le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avoir une multiplicité de formules (types d'habitations, programmes), adaptées à différents types de clientèles : soutien communautaire, HLM, coop ;</li> <li>▪ Augmenter le budget dédié au soutien communautaire ;</li> <li>▪ Mieux répartir le financement public à travers les différents organismes dédiés au logement (ne pas en favoriser qu'un ou deux) ;</li> <li>▪ Freiner la privatisation des services sociaux ;</li> </ul>

Thème : soutien communautaire		
<p>réalité des organismes et des territoires (Pontiac) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avoir un agent de liaison pour établir la communication et la concertation entre les organismes dans un même territoire ;</li> <li>▪ Augmenter le réseautage et la coordination entre les ressources communautaires, municipales et institutionnelles, les coops et les OBNL en matière d'habitation afin que tous soient au courant des objectifs et services offerts par chacun ;</li> <li>▪ Développer de la recherche sur la nature et l'étendue du soutien communautaire ;</li> <li>▪ Volonté collective des groupes communautaires d'offrir du soutien communautaire transitoire (« l'empowerment » individuel provient de l'action du soutien communautaire) ;</li> <li>▪ Les groupes doivent s'institutionnaliser pour pouvoir offrir les services car les gouvernements ne reconnaissent pas les groupes non institutionnalisés ;</li> <li>▪ Créer une table de concertation ou un colloque, des rencontres ponctuelles entre les intervenants pour échanger sur les choses qui fonctionnent ;</li> <li>▪ L'administration des revenus des gens est un bon outil pour certaines populations fragiles (avec multi-dépendance), mais doit se faire sur une base volontaire ;</li> <li>▪ Organisateur communautaire pourrait servir d'agent de liaison entre l'institutionnel et le communautaire ;</li> <li>▪ Banque d'interprètes culturelles ;</li> <li>▪ Dépendance intervenant / bénéficiaires : l'intervenant doit inclure dans son plan d'intervention des informations pour que le bénéficiaire prenne sa vie en main (empowerment) ;</li> <li>▪ Meilleur réseautage, plutôt que sur le mode de la compétition entre organismes du milieu ;</li> <li>▪ Redéfinir le lien intervenant / bénéficiaire : pas trop de rapprochement mais pas une délimitation trop franche non plus.</li> </ul>	<p>réseautage et la coordination entre les ressources communautaires, municipales et institutionnelles, les coops et les OBNL ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan d'action régional en matière d'habitation abordable ;</li> <li>▪ Former les intervenants sur le plan psychosocial, car la pauvreté est difficile aujourd'hui sur le plan de la santé mentale, et former davantage sur le collectif (on travaille de plus en plus sur l'individu et moins sur le collectif)</li> <li>▪ Augmenter les ressources et articuler les ressources existantes (partage des tâches entre organismes) ;</li> <li>▪ Meilleure réseautage, plutôt que sur le mode de la compétition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réviser les différents programmes offerts en matière de logement et les intégrer pour en simplifier l'administration et la rendre plus économique ;</li> <li>▪ Développer de la recherche sur la nature et l'étendue du soutien communautaire ;</li> <li>▪ SHQ : la pauvreté se féminise, et est âgée : avant de donner du soutien, il faut savoir à qui on s'adresse. Recherche sur le profil et les besoins de la population cible. Le soutien que l'on donne doit dépendre de la population qu'on doit soutenir ;</li> <li>▪ Démontrer que le soutien communautaire est plus qu'un maintien en logement, c'est une réinsertion globale de la personne, un apprentissage de la citoyenneté ;</li> <li>▪ Politique nationale plus cohérente sur le communautaire, car l'État remet ses responsabilités aux niveaux local et régional et oblige les organismes à prendre des responsabilités qui ne doivent pas être les leurs ;</li> <li>▪ Financement récurrent par mission et non par projet comme c'est le cas actuellement) ;</li> <li>▪ Financement pour adapter les logements aux besoins des personnes âgées.</li> </ul>

	Priorité d'action n° 1	Priorité d'action n° 2
Groupe 1	Créer un regroupement des acteurs en matière de logement et en besoin de soutien communautaire pour obtenir du financement permanent, augmenter le montant actuel de l'enveloppe, distribuer équitablement les fonds de cette enveloppe (par des ententes de services ou autres), tenir compte du milieu rural et exiger de l'agence un apport financier supplémentaire. Il est suggéré d'utiliser l'étude de la SHQ pour démontrer les économies. (L)	Favoriser la mobilisation et avoir plus de souplesse dans l'utilisation des fonds et dans l'application des normes et des programmes. (R)
Groupe 2	Augmenter le réseautage entre les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'habitation (communautaires, municipaux et	Augmenter le budget dédié au soutien communautaire. (P)

Thème : soutien communautaire		
	institutionnels, les coops, OBNL, etc.). (L)	
Groupe 3	Une politique nationale plus cohérente, qui intègre la reconnaissance du soutien communautaire par un financement axé sur la mission, récurrent et adéquat. (P)	Un meilleur réseautage qui peut passer par des rencontres ponctuelles entre les intervenants. (L)

## Thème : mesures d'urgence

### Défis et obstacles

- Des personnes sans toit sont victimes d'autres problèmes qui affectent leurs droits ;
- À l'heure actuelle, les animaux ont plus de chance d'être logés adéquatement que certains humains ;
- Les logements disponibles ne sont pas abordables pour les individus dans le besoin ;
- Il y a beaucoup de discrimination ;
- Certaines familles se retrouvent dans des taudis car certains propriétaires sont moins sélectifs ;
- Les délais d'attente sont très longs (de 6 mois à 5 ans) ;
- Le service d'aide à la recherche de logement est insuffisant ;
- Le droit au logement n'est pas compris dans la Charte québécoise des droits et libertés ;
- Le Québec a les ressources, mais ne les utilise pas pour l'aide au logement ;
- On coupe allègrement dans les programmes sociaux ;
- Dans la MRC Papineau, il y a très peu de logements disponibles ; il est difficile de reloger les gens (la seule alternative est de les envoyer au Gite-ami à Hull car il n'y a aucun autre service à Papineau et pas d'accès aux PSL) ;
- Il y a très peu de places pour ceux qui quittent l'hôpital. Les gens qui ont un problème de santé mentale ont beaucoup de difficulté à se loger ; souvent les gens vont à Pierre-Janet ou au Gite-ami ;
- Au centre-ville de Gatineau, on remarque une migration des gens défavorisés d'Ottawa qui espèrent bénéficier des services de la rive québécoise ;
- Pourquoi a-t-on le droit de voter après avoir habité un milieu six mois, alors que l'on doit attendre un an pour avoir accès à un logement ?
- Il y a un manque de ressources d'hébergement et pour les femmes, et le gîte n'est pas nécessairement une place pour elles ;
- On remet souvent les problèmes sur le dos des individus ;
- L'expertise des institutions communautaires est peu reconnue ;
- C'est souvent un cercle vicieux pour les femmes car lorsqu'elles sortent d'un logement temporaire, elles n'ont plus rien par la suite et retournent dans le même cercle vicieux ;
- Trop souvent on offre une aide pour le logement, mais pas pour l'ameublement et cela devrait aller de soi (coût élevé des électroménagers par exemple) ;
- Il y a un pourcentage très élevé de gens à faible revenu qui doit consacrer plus de 50 % de son revenu pour le logement ;
- Lors d'un incendie, les mesures d'urgence ne sont pas nécessairement mises en place ;
- On doit reconnaître que plusieurs situations sont des situations d'urgence - même si elles ne sont pas considérées ainsi ;
- Par faute de place, plusieurs personnes ne peuvent être relogées ;
- Il y a un manque énorme de place et de ressources ;
- Le programme *Accès logis* (dans le cadre du 3<sup>e</sup> volet) : manque de capacité financière à long terme qui bloque les initiatives d'aide ;
- Dans un cas de sinistre à la campagne, il y a plus de solidarité qu'en ville ;
- L'itinérance, c'est un problème de lieu, mais aussi de réseau social (beaucoup de gens se retrouvent seuls et sans réseau ce qui pousse à l'itinérance) ;
- Des gens sont en situation de détresse et on ne le reconnaît pas ;
- Aucun service de coordination pour se rendre directement sur place lors d'un incendie par exemple ;
- Impacts psychologiques très graves auprès des gens en difficulté (estime de soi, etc.).

### Solutions potentielles

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revendications pour l'élargissement des mesures d'urgences ;</li> <li>▪ Campagne de sensibilisation auprès de la population en général afin qu'elle comprenne qu'il y a de véritables situations d'urgence et pour qu'elle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nécessite un comité d'intervention et de coordination régionale pour évaluer les problématiques des sinistrés, mettre en place des services d'accompagnement, des plans d'interventions et des experts pour les gens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le gouvernement du Québec pourrait subventionner les municipalités et MRC pour le soutien communautaire et d'autres programmes de mesures d'urgence ;</li> <li>▪ Augmenter et bonifier le parc de logement social ;</li> <li>▪ Maintenir et bonifier les programmes qu'on a déjà (car il y a beaucoup de coupes) lié à la rénovation (cela s'adresse aux petits</li> </ul>

**Thème : mesures d'urgence**

<p>donne des meubles aux organismes qui ensuite redonnent aux gens dans le besoin) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager plus d'information pour mieux comprendre les ressources qui disponibles ;</li> <li>▪ Élargir les mesures d'urgences pour les sinistres (ex : local temporaire pour héberger les gens).</li> </ul>	<p>en situation d'urgence ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rendre plus accessible les PSL (aux familles par ex.) ;</li> <li>▪ En situation de violence (où des femmes se font battre), ça devrait être elles qui gardent le logement et non ceux qui les agressent ;</li> <li>▪ Travailler ensemble pour revendiquer et soutenir les mesures d'urgences ;</li> <li>▪ Création de ressources d'hébergement temporaire et de logement et surtout plus de diversité.</li> </ul>	<p>propriétaires) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élargir de la notion des mesures d'urgences ;</li> <li>▪ Le retour de l'application de mesures d'urgences ;</li> <li>▪ Assouplir les critères d'amissibilité ;</li> <li>▪ Reconnaître que l'ameublement fait partie des mesures d'urgences ;</li> <li>▪ Meilleur arrimage entre le ministère de la Santé et la SHQ ;</li> <li>▪ Programme provincial opéré par le milieu qui serait appliqué par des coordinations régionales qui connaissent les besoins de leurs milieux ;</li> <li>▪ Moments réguliers de concertation entre les services.</li> </ul>
--	--	---

	Priorité d'action n° 1	Priorité d'action n° 2
Groupe 1	Revendications au local et au régional pour un élargissement de la notion des mesures d'urgence et l'assouplissement dans l'accessibilité afin d'inclure l'ameublement. (L et R)	Augmenter et bonifier le parc de logement social entre autres par la création d'un volet 4 à <i>Accès logis</i> pour les populations nécessitant un soutien communautaire 24/7. (P)

## Thème : interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation

### Défis et obstacles

- Manque de reconnaissance du communautaire par l'institutionnel ; « cheap labour », sous-traitant ;
- Le communautaire ne peut pas y arriver seul ;
- Comment établir un meilleur rapport avec le public et le parapublic institutionnel tout en étant conscient des obstacles des organismes communautaires, tout en travaillant en partenariat et en reconnaissant la particularité et la spécificité de chacun ? On remarque dernièrement une approche plus utilitariste du communautaire. Chacun doit clarifier son rôle et sa mission ;
- Comment travailler ensemble en partenariat pour aller dans le même sens ?
- Respect mutuel et être innovant ;
- Les balises sont restrictives dans les programmes ;
- Il y a un problème de communication entre les organismes communautaires et les établissements de santé ;
- Le haut taux de roulement chez les intervenants ;
- Tout est sectorisé et on travaille en silo ;
- Savoir qui fait quoi quand on veut travailler collectivement ;
- L'ingérence des institutions parfois même des organismes communautaires où il y a des partenariats ;
- Les délais sont courts pour déposer les demandes de financement ; il y a un manque d'arrimage entre les programmes ;
- La difficulté d'identifier une problématique par crainte que ça soit compris comme une revendication. Parfois les tables de concertation ne donnent rien et les gens finissent par se retirer. On n'est pas centré sur les besoins de la population ;
- Le « dumping » du public sans octroi de ressources nécessaires aux organismes communautaires ;
- La débrouillardise du communautaire nuit parce qu'elle occasionne le « dumping » ;
- Tous aimeraient pouvoir se parler, être transparents, égaux. Le défi est de s'harmoniser sans perdre son identité et ses objectifs. La concertation et le partenariat ont des avantages, mais il y a un manque de financement et cela peut parfois entraîner de la compétition entre les organismes ;
- L'accès aux ressources et à l'information nécessaires pour établir des partenariats est insuffisant pour les acteurs du milieu de l'habitation ;
- Les défis par rapport au partenariat ; il est difficile de trouver des exemples où un organisme communautaire se sent vraiment « partenaire » avec une institution, une municipalité ; on sent que les organismes communautaires dans un partenariat avec l'État duquel ils sont subventionnaires sont perçus comme un sous-traitant davantage qu'un partenaire à part entière. De plus, les organismes n'ont pas de reddition de compte de la part de leur partenaire (l'État). Le partenariat est donc inégal ;
- Il y a un défi pour les organismes communautaires de continuer la revendication et la défense des droits des personnes qu'ils représentent en même temps qu'ils doivent agir en partenariat avec les autres organismes et acteurs du secteur du logement ;
- Il n'y a pratiquement pas de concertation en milieu rural ; les quelques organismes agissent chacun de leur côté, ils ne sont pas intéressés par le partenariat, ils ne se sentent pas interpellés. Les seuls partenariats sont parfois avec la municipalité, mais le plus souvent avec des acteurs de l'extérieur de la région. Les autres acteurs locaux, comme les chambres de commerce, ne se sentent pas interpellés. Le fait qu'il y ait un fort pourcentage de propriétaires en milieu rural peut expliquer cette situation ;
- Il n'y a pas de table de concertation en hébergement en Outaouais, à part le ROHSCO, qui regroupe seulement les associations communautaires, mais pas les autres acteurs institutionnels ou autres ;
- Il y a déjà eu le CRÉLI (concertation régionale interministérielle de lutte à l'itinérance) à Gatineau, qui regroupait des acteurs communautaires et institutionnels. Les résultats étaient décevants pour les acteurs communautaires qui se sont retirés de cette table de concertation puisqu'elle ne répondait pas à leurs attentes ;
- Les acteurs du secteur de l'hébergement participent parfois à des tables de concertation sur des sujets connexes comme la sécurité alimentaire ou les mouvements sociaux, mais il n'y a pas de table spécifique sur l'habitation ;
- Le manque de reconnaissance du problème des logements abordables en Outaouais n'incite pas les régions, les MRC ou les municipalités à mettre en place de telles instances de concertation ;
- Si les associations communautaires pouvaient d'abord se regrouper entre elles, elles pourraient ensuite faire pression auprès des acteurs institutionnels et autres pour renforcer les partenariats et changer l'image de « mendiants » que ces organismes ont auprès de l'État ou de ceux qui donnent les subventions ;
- Le personnel des associations communautaires n'a pas beaucoup de temps à consacrer à la concertation et se demande parfois quels seront les bénéfices découlant d'une implication dans des instances de concertation. Parfois, ils trouvent plus efficace ou économique de se retirer de telles instances ;
- On parle du cas de la revendication de Logemen'Occupe et d'autres organisations pour que la Ville de Gatineau devienne mandataire de certaines décisions concernant le logement, afin que les décisions ne soient pas prises au palier provincial. La Ville de Gatineau est l'une de celles qui ont la possibilité de devenir mandataires dans ce domaine, mais il a fallu nombre de revendications et des heures d'investissement de la part des organismes pour que

## Thème : interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation

la ville demande finalement d'avoir ce mandat, car elle était réticente à l'idée. Toute cette énergie dépensée en concertation, en revendications de la part des organismes, alors que la ville aurait pu faire la demande directement, c'est frustrant. La ville n'était pas proactive et n'agissait pas en vrai partenaire ;

- Les associations comptent des employés rémunérés mais aussi des bénévoles ; on ne peut s'attendre du même effort de la part de chacun. Les partenariats entre ces différents types d'acteurs sont souvent très bons, mais il y a parfois un manque de communication ou de compréhension ;
- Le forum d'aujourd'hui est un exemple d'initiative permettant le réseautage, la concertation et le partenariat entre les acteurs du logement. Tout est possible, mais cela prend de la volonté, de l'énergie et il faut d'abord que tous reconnaissent le problème du logement ;
- Pour réussir à obtenir le forum d'aujourd'hui, il a fallu des mesures radicales (une grève de la faim) pour que finalement les institutions acceptent d'accorder du financement. On ne devrait pas avoir besoin de recourir à de telles mesures pour que les institutions reconnaissent le problème ;
- Les programmes sont complexes et contraignants ; par exemple, le projet de logements communautaires par le programme *Accès logis* (règles précises) ; la spécificité de rejet, la marge de manœuvre limitée, font qu'il est difficile de savoir jusqu'où on peut jouer avec ça ; les programmes sont complexes, les règles du jeu strictes qui peuvent amener à des refus de projet pourtant intéressants ;
- Santé : il faut réussir à démontrer notre pertinence et obtenir l'écoute dans le but de faire un partenariat ;
- Les organismes communautaires doivent se financer par des nouveaux projets et défis alors même que les défis de leur mission d'origine ne sont pas résolus. Ceux-ci sont déterminés en haut et non sur le terrain ;
- Les décideurs ne vont pas voir sur le terrain avant d'élaborer leurs politiques ;
- Coupes du fédéral : on va en souffrir dans le milieu communautaire (coupe de postes, fermeture d'organismes, moins de budget) ; coupes aléatoires ;
- L'incompréhension et les frustrations dans le partenariat avec l'État ; on leur dit les besoins de la population mais l'action réalisée par la suite ne répond pas à ces besoins ; ça décourage la population à faire valoir ses droits ;
- Pour être entendu, ça prend des batailles, ça prend de l'énergie ; en plus ils entendent ce qu'ils veulent bien entendre ; l'action derrière est en plus assez faible ;
- Mobilisation de plus en plus difficile ;
- Les discussions ne sont plus porteuses d'action ;
- Les organismes communautaires deviennent des organismes de services (par l'action ou l'inaction du gouvernement)
- Les décideurs et fonctionnaires locaux n'ont pas assez de marges de manœuvre, c'est eux qui connaissent le mieux la réalité de leur territoire mais ils doivent poursuivre l'orientation régionale, voire provinciale ;
- La dictature / démocratie : on nous donne l'impression de dire « ferme ta gueule, cause toujours ». On est vraiment dans le « cause toujours ». La démocratie est compromise car le droit de parole est sans impact ;
- Le manque de réseautage est une grande lacune dans notre région ;
- Le roulement du personnel est un obstacle majeur ; parfois on change d'agents de bailleurs de fonds plusieurs fois par année ;
- On doit éduquer les gens qui devraient être des experts dans leurs propres programmes, mais qui ne le sont pas ;
- Défi : avoir un respect mutuel entre les acteurs et avoir un partenariat qui ne soit pas en compétition ;
- Certains secteurs sont perçus comme moindres comparativement à d'autres ;
- Les cultures organisationnelles sont si différentes que ça crée de la frustration ;
- Les organismes ne se connaissent pas tous ;
- Il y a un manque de partage d'information et une méconnaissance du rôle de tous les acteurs ;
- Le manque de connaissance entraîne un manque de complémentarité entre les acteurs ;
- Défi : comprendre les programmes ;
- Obstacle : les organismes communautaires sont souvent considérés comme étant LA réponse aux problèmes car on croit que les institutions bougent moins vite même si les organismes communautaires ne bénéficient pas des ressources nécessaires pour offrir LA réponse ;
- Le manque de reconnaissance de l'expertise du milieu communautaire ;
- La demande est beaucoup plus grande que l'offre.

### Solutions potentielles

Solutions d'envergure locale	Solutions d'envergure régionale	Solutions d'envergure provinciale
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Institutionnaliser les tables de concertation dans le secteur de l'habitation dans l'objectif que ça devienne formel avec des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Que le financement provenant du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique du logement qui</li> </ul>

## Thème : interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation

paramètres bien définis collectivement tout en reconnaissant la spécificité de chacun des acteurs et l'autonomie de chaque groupe ;

- Officialiser les partenariats (par écrit) comme garantie. Les ententes ne doivent pas reposer sur des personnes mais sur des institutions ;
- La pleine reconnaissance de l'autonomie des groupes passe aussi par voir ceux-ci comme des acteurs pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle ;
- Se mettre d'accord sur les degrés d'autonomie de chacun ;
- Assurer un suivi entre les organismes communautaires et institutions en collaboration soutenue (on ne se désengage pas) ;
- Maintenir les acquis qu'on a en financement et continuer à les soutenir dans le long terme, plutôt que de soutenir seulement les nouveaux projets ;
- Créer des outils pratiques de collaboration et de partenariat parce que chacun a sa propre façon de travail, incluant une charte de partenariat ;
- Formation et information pour éviter les impasses ;
- Mobiliser et encourager les rapprochements humains (forums, lieux de discussion, des 5 à 7 formels et moins formels, etc.) ;
- Faut s'entendre sur ce qu'est un partenariat parce qu'il y a différentes visions ;
- Établir des protocoles ;
- Il faut que les tables de concertation soient représentatives du milieu et non des besoins de l'organisme ;
- Préciser une date de la prochaine rencontre pour faire un compte rendu et un suivi ;
- Poser des gestes extrêmes/politiques pour sensibiliser les institutions aux problèmes ;
- Favoriser l'implication citoyenne : responsabilisation des citoyens (le 3 novembre : examiner le programme des candidats et demander des comptes) ;
- Mobiliser le citoyen ; il doit donner les mots d'ordre en haut, « empowerment » de la base, responsabiliser le citoyen à s'impliquer dans le projet de société (boycott, lettre à des ministres) ;
- Partenariat population-organismes-État ; besoin du rapport de force que nous donneraient les citoyens ;
- Le milieu municipal doit se mobiliser (avec une implication citoyenne) pour la réforme fiscale (70 % de son financement dépend de l'habitat) ;
- Que les organismes communautaires se concertent pour s'engager dans une action politique concertée ;
- Lac-à-l'épaule pour établir des bases de confiance ;
- Qui sont partenaires ? Les concurrents ?
- Apporter de nouveaux membres leaders, jeunes, visionnaires au sein des organismes ;
- Établir une vision pour développer la pérennité des actions (la temporalité des actions est différente entre le municipal et les organismes, donc difficulté pour la pérennité des actions) ;
- Prendre le temps de réseauter ; communiquer, participer aux tables de concertation, etc. même si dans notre travail, on a un sentiment d'urgence ;
- Ne pas se limiter à son mandat et être ouvert à la réalité des autres organismes ;
- Ne pas mener la démocratie à l'extrême (consultation auprès de personnes qui n'ont pas les informations nécessaires pour

national soit réparti dans les différentes tenures régionales plutôt qu'uniquement dans une (favoriser l'autonomie des regroupements tels le ROHSCO, OMH, etc.) ;

- Partenariats avec des objectifs clairs et concrets, bâtis autour d'une cause commune, pour éviter les pertes de temps ;
- Créer des sous-comités pour des problématiques spécifiques (ex : habitation) ;
- Créer un comité régional de suivi des recommandations découlant du forum d'aujourd'hui ;
- Assurer la durabilité des partenariats ;
- Il faut donner plus de soutien à nos regroupements qui sont là pour représenter les organismes sur le terrain (véhicule de notre voix, ils sont nos porte-parole pour amener notre voix plus haut) ;
- Les regroupements doivent mobiliser leurs membres, surtout les plus gros qui sont capables de se gérer seuls, solidarité des membres ;
- Avoir à la disposition les ressources nécessaires (humaines, matérielles, financières, etc.) afin d'offrir des solutions efficaces ;

encouragement et facilite la création de partenariats ;

- Il faut s'entendre sur la définition du partenariat ;
- Besoin de représentants de l'État avec des pouvoirs décisionnels et des mandats clairs ;
- Chercher un engagement réel des gouvernements sur la question ;
- Communication avec la population pour l'informer de la situation pour que cela fasse réagir ;
- Avoir plus de visibilité vis-à-vis la pauvreté auprès de la population ce qui amènerait plus d'impact auprès du gouvernement ;
- Grève sociale des organismes communautaires car les problématiques liées au logement sont liées à la santé, l'alimentation ;
- Plus de stabilité dans les programmes de financement ;
- Envisager des solutions à plus long terme car l'instabilité est un obstacle ;
- Simplifier et modifier les règles gouvernementales (ex : règles d'attribution des logements sociaux et autres) ;
- Harmoniser les règles d'attribution et de gestion.

## Thème : interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation

<p>prendre des décisions optimales) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avoir plus d'occasions de réseautage (ex : rencontre une fois par année afin de faire le point sur des thèmes identifiés à ce moment et arriver à réellement passer à l'action) ;</li> <li>▪ La complémentarité pour plus d'efficacité ;</li> <li>▪ Que les organismes se connaissent pour pouvoir réorienter adéquatement les personnes dans le besoin ;</li> <li>▪ Décloisonner le logement social et subvenir à un meilleur arrimage entre tous les acteurs du logement (coop, OSBL, HLM, centres d'hébergement temporaire, etc.) ;</li> <li>▪ Activer une concertation entre les organismes afin d'obtenir une liste d'attente commune afin de mieux connaître les besoins ;</li> <li>▪ Identifier les défis et les opportunités dans le secteur de l'habitation ;</li> <li>▪ Réseautage orienté vers l'action ;</li> <li>▪ Meilleures collaborations pour répondre aux besoins des familles immigrantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconnaissance de l'expertise communautaire ;</li> <li>▪ Assurer une compréhension des pouvoirs et des limites des autres acteurs ;</li> <li>▪ Mettre sur pied un bulletin permettant d'informer les acteurs sur tous les autres acteurs dans le milieu de l'habitation.</li> </ul>	
---	--	--

	Priorité d'action n° 1	Priorité d'action n° 2
Groupe 1	<p>Officialiser les tables de concertation, les partenariats avec des paramètres bien établis avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rôle décisionnel clair de chacun des partenaires ;</li> <li>▪ Bonne représentativité du milieu (non pas uniquement axée sur les besoins organisationnels) ;</li> <li>▪ Reconnaissance de la spécificité de chacun ;</li> <li>▪ Reconnaissance de l'autonomie de chacun ;</li> <li>▪ Décider du degré d'autonomie de chacun ;</li> <li>▪ Rattachement des ententes partenariales à l'organisation et non aux personnes.</li> </ul>	<p>Que le financement provenant du national soit réparti dans les différentes tenures régionales plutôt qu'uniquement dans une (favoriser l'autonomie des regroupements tels le ROHSCO, OMH, etc.). (R)</p>
Groupe 2	<p>Bâtir des partenariats qui tiennent compte des besoins de la communauté avec des objectifs clairs et concrets, bâtis autour d'une cause commune, restreints plutôt que larges, et où des représentants ont des mandats clairs. (R)</p>	<p>Faire un comité régional de suivi des recommandations découlant du forum d'aujourd'hui. (R)</p>
Groupe 3	<p>Sensibiliser la population pour une plus forte implication citoyenne afin de promouvoir les enjeux liés à l'habitation et d'augmenter l'impact auprès des décideurs. (Responsabilisation regroupement</p>	<p>Grève sociale (P)</p>

**Thème : interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation**

	collectif de tous les citoyens, Susciter un changement dans la façon d'agir, passer de l'individualisme au collectivisme, une démocratie participative avec des moyens financiers, favoriser le renforcement du réseau d'entraide.) (L)	
Groupe 4	Avoir plus d'occasions de réseautage sur des thèmes pour discuter ensemble et mieux se connaître afin de décroïsonner le logement social et passer à l'action (la complémentarité amène à plus d'efficacité). (L)	Harmoniser les règles d'attribution et de gestion des logements sociaux (et autres types de logement). (P)

## Les 16 priorités d'intervention

Nous reprenons ici les 16 actions, projets et revendications mis en priorité par les participantes et participants au moment du forum.

THÈMES	PROJETS, INITIATIVES ET REVENDICATIONS
Mal logés et sans logis	Adopter un code du logement plus musclé avec des mesures d'aide rapides (d'urgence) aux locataires incluant des mesures et des conséquences aux propriétaires fautifs (il faudrait un cadre législatif). (Action d'envergure locale)
	Adopter un code national de salubrité accordant des pouvoirs et précisant les obligations des autorités municipales. Le code inclurait un processus national d'accréditation des inspecteurs de bâtiments relevant de la Régie du bâtiment. (Action d'envergure provinciale)
Populations particulières	Accroître le nombre de programmes alternatifs et de soutien afin de diversifier l'offre en hébergement et en logement. (Action d'envergure locale)
	Maintenir les gens dans leur milieu par plus de programmes de supplément au loyer et davantage de soutien communautaire. (Action d'envergure provinciale)
Réalités spécifiques des MRCS	Créer un grand chantier pour l'augmentation du nombre de logements sociaux en incluant la mise en place de logements de transition pour prévenir l'itinérance. (Action d'envergure provinciale)
	Adopter et mettre en œuvre une politique nationale de l'habitation qui valorise les initiatives locales de construction de logements qui tiennent compte des expertises et des besoins locaux. (Action d'envergure provinciale)
Fonctionnement des OBNL d'habitation	Augmenter le financement des OSBL en tenant compte des besoins exprimés par le réseau québécois et ses composantes régionales. (Action d'envergure provinciale)
	Améliorer le soutien communautaire et injecter plus d'argent pour répondre à des besoins spécifiques (tels la santé mentale, les troubles concomitants, le maintien à domicile, etc.) en veillant à une meilleure répartition de ce soutien sur le territoire. (Action d'envergure régionale)
Soutien communautaire	Créer un regroupement des acteurs en matière de logement et en soutien communautaire pour obtenir du financement permanent, augmenter le montant actuel de l'enveloppe, distribuer équitablement les fonds de cette enveloppe (par des ententes de services ou autres), tenir compte des spécificités du milieu rural et exiger de l'agence un apport financier supplémentaire. Il est suggéré d'utiliser l'étude de la SHQ pour démontrer les économies. (Action d'envergure locale)
	Augmenter le réseautage entre les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'habitation (communautaires, municipaux et institutionnels, les coops, OBNL, etc.). (Action d'envergure locale)
	Adopter et mettre en œuvre une politique nationale plus cohérente, qui intègre la reconnaissance du soutien communautaire par un financement axé sur la mission, récurrent et adéquat. (Action d'envergure provinciale)

Mesures d'urgence	Augmenter et bonifier le parc de logement social entre autres par la création d'un volet 4 à Accès logis pour les populations nécessitant un soutien communautaire 24/7. (Action d'envergure provinciale)
Interaction entre les acteurs du secteur de l'habitation	Officialiser les tables de concertation et les partenariats avec des paramètres bien établis, incluant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un rôle décisionnel clair à chacun des partenaires ;</li> <li>▪ Une bonne représentativité du milieu (non pas uniquement axée sur les besoins organisationnels) ;</li> <li>▪ La reconnaissance de la spécificité de chacun ;</li> <li>▪ La reconnaissance de l'autonomie de chacun ;</li> <li>▪ Le degré d'autonomie de chacun ;</li> <li>▪ L'engagement des organisations (et non des personnes) aux ententes partenariales. (Action d'envergure locale)</li> </ul>
	Établir des partenariats qui tiennent compte des besoins de la communauté, poursuivant des objectifs clairs et concrets, ancrés sur une cause commune, restreints plutôt que larges, et où les représentants ont des mandats clairs. (Action d'envergure régionale)
	Sensibiliser la population afin de faire connaître les enjeux liés à l'habitation et susciter un engagement citoyen accru. (Action d'envergure locale)
	Multiplier les occasions de réseautage sur différents thèmes afin de décroisonner le logement social et passer à l'action. (Action d'envergure locale)

### Le comité de suivi

Un comité a été formé afin d'assurer la planification, la coordination et le suivi aux actions mises en priorité au forum. Ce comité sera provisoirement formé des personnes suivantes :

Comité de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Monique Beaudoin, RAPHO</li> <li>▪ Kheira Belhadj-Ziane, UQO</li> <li>▪ Yves Destroismaisons, CSSS Papineau</li> <li>▪ Louise Guindon, Les Œuvres Isidore Ostiguy</li> <li>▪ Maude Lafrenière, ASEC Haute-Gatineau</li> <li>▪ Ginette Langevin, Logemen'Occupe</li> <li>▪ Éric Ndandji, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais</li> <li>▪ Maria-Fernanda Permodo, citoyenne</li> <li>▪ Stéphanie Rajotte, ROHSCO</li> <li>▪ François Roy, Logemen'Occupe</li> <li>▪ Alain Tanguay, Logements de l'Outaouais</li> </ul>
-----------------	--

## En guise de conclusion

Le message des participants est unanime : le forum s'est avéré un exercice de concertation dont le secteur de l'habitation en Outaouais avait grandement besoin et les enjeux pressentis ont été validés. C'est de manière concertée que l'Outaouais envisage de poursuivre le dialogue avec les décideurs.

Si plusieurs recommandations proposées sont des réponses concrètes à de nombreuses réalités locales qui illustrent le paradoxe de l'Outaouais, force est de constater que, de par leur portée nationale, leur mise en œuvre bénéficiera à toutes les régions du Québec.

De plus, plusieurs solutions mises de l'avant ne nécessitent aucun investissement supplémentaire majeur, mais requièrent simplement un changement d'approche. À titre d'exemple :

- Une plus grande flexibilité dans l'application des règles des programmes afin de mieux répondre aux besoins exprimés sur le terrain ; ou encore,
- Une concertation accrue des représentants des diverses tenures régionales dans l'élaboration de programmes ou politiques en matière d'habitation ;
- Mise sur pied de mécanismes continus de concertation régionale notamment à l'intention des intervenants terrain afin de faire la mise en commun de l'expertise développée par les différents acteurs communautaires du secteur de l'habitation.

En termes de financement supplémentaire, trois grands axes se dégagent :

- Un financement adéquat et récurant rattaché à la mission, notamment en matière de soutien communautaire ;
- L'accroissement du nombre de logements abordables (via une politique nationale d'habitation par exemple) ;
- Un accès accru et plus souple aux mesures d'urgence de sorte à ce qu'elles s'appliquent dès qu'un ménage est à risque d'itinérance ou doit être relocalisé précipitamment.

Le comité organisateur est quant à lui extrêmement satisfait tant de la participation et de la diversité des points de vue exprimés que des recommandations qui émanent de ce processus de concertation.

Encore une fois, l'Outaouais a démontré qu'elle est une région dynamique, qui sait se mobiliser de façon positive et constructive. C'est ensemble que nous en arriverons à des solutions durables afin de réduire les iniquités sociales qui perdurent depuis trop longtemps.